

Le budget Arizona : l'austérité belge à l'épreuve des chiffres

Le gouvernement Arizona de Bart De Wever, formé le 3 février 2025 après 239 jours de négociations, (UCM) a lancé le **plus ambitieux plan d'assainissement budgétaire de l'histoire récente de la Belgique** : un effort de **9,2 milliards d'euros par an d'ici 2029**, soit 1,3 % du PIB. Ce plan combine coupes dans les dépenses sociales, réformes structurelles du marché du travail et des pensions, et nouvelles recettes fiscales (L'Avenir) — dont une taxe inédite sur les plus-values financières. (La Libre) Pourtant, le Bureau fédéral du Plan estime en février 2026 que le déficit atteindrait encore **5,7 % du PIB** en fin de législature, bien au-delà des 4,9 % espérés par le gouvernement, avec un écart de plus de 5 milliards d'euros. (La Libre) La trajectoire reste sous haute surveillance européenne, tandis que des manifestations historiques de 60 000 à 140 000 personnes et trois vagues de grèves générales ont marqué la première année du gouvernement.

Un déficit abyssal et une dette en spirale

La coalition Arizona (N-VA, MR, Les Engagés, Vooruit, CD&V) (CAPAC) (Rapports de Force) hérite en 2024 d'un déficit de **4,5 % du PIB** pour l'ensemble des administrations publiques, soit environ 28 milliards d'euros. L'entité I (fédéral + sécurité sociale) représente à elle seule 17 milliards. (La Libre) Sans intervention, le Bureau du Plan projetait un déficit de **42 à 43 milliards d'euros en 2029** (Groen) (6 % du PIB). (CADTM)

L'effort budgétaire total sur la législature est chiffré à **23,3 milliards d'euros** (CADTM) : 12,5 milliards de réductions de dépenses, 2,4 milliards de recettes nouvelles et 7,8 milliards d'« effets retour » liés à l'objectif d'un taux d'emploi de 80 %. (Gezondheidscoalitie) Ces effets retour constituent le talon d'Achille du plan : la Banque Nationale de Belgique estime que seuls 10 à 20 % des chômeurs ciblés retrouveront effectivement un emploi, (CADTM) contre les 33 à 50 % postulés par le gouvernement.

La dette publique suit une trajectoire ascendante préoccupante. De **104,7 % du PIB** en 2024, (Belgium) elle grimpe à 107,1 % en 2025 et atteindrait **122,2 % en 2031** selon le Bureau du Plan. (Direction générale du Trésor) Les charges d'intérêts passent de 11 milliards d'euros en 2025 à 18,1 milliards en 2029. (La Libre) Le 13 juin 2025, l'agence Fitch a dégradé la note belge de AA- à A+, citant directement les incertitudes budgétaires. S&P et Moody's maintiennent des perspectives négatives. (Direction générale du Trésor)

Indicateur	2024	2025	2026	2029 (objectif gouv.)	2029 (Bureau du Plan)
Déficit (% PIB)	-4,5 %	-4,0 % (entité I)	en baisse	-4,9 %	-5,7 %
Dette (% PIB)	104,7 %	107,1 %	109,9 %	—	~118 %
Croissance	~1,0 %	1,0-1,2 %	1,1 %	—	~1,1-1,3 %

Les piliers de l'austérité : chômage, pensions, soins de santé

La réforme la plus emblématique est la **limitation des allocations de chômage à 24 mois**, entrée en vigueur le 1er janvier 2026. Le dispositif prévoit 12 mois de base plus jusqu'à 12 mois supplémentaires selon le passé professionnel. (Solidaris Wallonie) L'économie attendue est de **1,5 milliard d'euros**. (Moustique) Entre 180 000 et 320 000 personnes seront touchées à terme, (Liguedh) avec un impact disproportionné sur Bruxelles (3,25 % de

la population) et la Wallonie (2,33 %) par rapport à la Flandre (0,84 %). (Moustique) Plus de 100 000 exclus seront redirigés vers les CPAS, (Éconostrum) pour lesquels une enveloppe de 300 millions d'euros est prévue — jugée « dangereusement insuffisante » par les fédérations de CPAS. (Moustique) Un recours devant la Cour constitutionnelle a été déposé par les syndicats en octobre 2025. (RTBF)

La **réforme des pensions** introduit un système de bonus-malus à partir de 2027. (RTBF) Le malus pénalise la retraite anticipée de 2 à 5 % par année d'anticipation selon la génération, (BruxellesToday +2) pouvant atteindre une réduction de **25 %** pour un départ à 62 ans (génération 1975+). (PTB) L'accès à la pension minimum exigera progressivement **35 années de carrière** avec 156 jours travaillés par an. (CGSLB +2) Les fonctionnaires voient leur période de référence de calcul allongée de 10 à 45 ans d'ici 2062, tandis que les tantièmes préférentiels sont supprimés à partir de 2027. (L'Avenir) L'économie attendue sur les pensions est de **2,4 milliards d'euros par an** d'ici 2029. (PTB)

En matière de **soins de santé**, la norme de croissance de l'INAMI est réduite à 2 % en 2026-2027 (RTBF) (contre 3,2 % estimés nécessaires par le Bureau du Plan), (Parti Socialiste) avant de remonter à 3 % en 2029. (RTBF) (RTBF) Solidaris estime que la norme réelle en 2026 n'est que de **0,8 %** en raison de montants « non affectables » gelés. (La Libre) Le gouvernement vise aussi la **réintégration de 100 000 malades de longue durée** d'ici 2029 pour une économie de 1,9 milliard d'euros. (MR) Le régime se durcit considérablement : certificats médicaux limités à 3 semaines, sanctions portées de 2,5 à 10 % en cas de non-coopération, (CSC) et C4 médical possible après 6 mois au lieu de 9.

Une réforme fiscale à double tranchant

La **taxe sur les plus-values financières** constitue la mesure fiscale phare, mettant fin à l'exception belge en Europe. Fixée à **10 %** (Forum for the Future) avec une exonération annuelle de 10 000 euros, elle s'applique depuis le 1er janvier 2026 aux actions, obligations, fonds, ETF, cryptoactifs et or physique. (Belgium) Un régime progressif spécifique concerne les participations substantielles ($\geq 20\%$), avec un barème allant de 1,25 % à 10 % au-delà d'une exonération d'un million d'euros. Les recettes sont estimées à **500 millions d'euros par an**, un chiffre jugé optimiste par la Cour des comptes. (RTBF)

Du côté de l'impôt des personnes physiques, la quotité exemptée d'impôt augmente progressivement de 10 570 euros à **15 300 euros** d'ici 2029. (UCM) Le coût total de l'allégement fiscal sur le travail est de 6 milliards d'euros. (Pvda) Toutefois, l'impact en 2026 est « homéopathique » : environ **160 euros par an**, soit 13 euros par mois. (Moustique) L'effet plein n'interviendra qu'en 2029 avec un gain mensuel moyen estimé à 50 euros pour le salaire médian.

Parallèlement, plusieurs avantages fiscaux disparaissent. Le quotient conjugal est réduit de moitié, affectant 500 000 familles. (PTB) La déductibilité des pensions alimentaires passe de 80 à 50 %. La réduction pour dons baisse de 45 à 30 %. (Pyxis) La TVA augmente de 6 à **12 %** sur les nuitées d'hôtel, (La Libre) les abonnements sportifs et les plats à emporter, (DHnet) générant environ 600 millions d'euros. Les accises sur le gaz naturel augmentent progressivement (UCM) tandis que celles sur l'électricité diminuent, (La Libre) dans une logique de transition énergétique. Une taxe de 10 euros par passager aérien et une taxe de 2 euros par colis extra-UE complètent le dispositif. (La Libre)

Sur le front de la lutte contre la fraude, le fisc obtient un accès direct au Point de Contact Central des comptes financiers dès qu'il dispose d'indices de fraude. (CMS Lawnow) L'objectif est de recruter 300 agents

supplémentaires et d'atteindre **300 à 600 millions d'euros** de recettes supplémentaires par an, bien que l'opposition dénonce l'absence de crédits budgétaires concrets. (La Libre)

Une contestation sociale d'une ampleur historique

La première année de l'Arizona a été marquée par une mobilisation sociale sans précédent depuis la crise de 2014. Le 13 février 2025, entre **60 000 et 100 000 manifestants** ont défilé à Bruxelles, (PTB) la plus grande manifestation depuis une décennie. Le 31 mars 2025, une **grève générale nationale** (FGTB-CSC, sans CGSLB) a mobilisé plus de 700 piquets, (PTB) fermé les aéroports de Zaventem et Charleroi et paralysé les transports. (L'Avenir) Le 14 octobre 2025, entre 80 000 et 140 000 personnes manifestaient en front commun syndical complet. (RTBF) Les 24, 25 et 26 novembre 2025, trois jours de grèves tournantes ont coïncidé avec l'annonce de l'accord budgétaire, bloquant 96 navires au port d'Anvers. (Inprecor)

La FGTB de Thierry Bodson a qualifié l'accord de « **déclaration de guerre** contre le monde du travail ». (RTBF) (RTBF) La CSC de Marie-Hélène Ska dénonce un texte « ne prenant pas en compte la réalité concrète ». Les actions se poursuivent en 2026, avec une grande manifestation nationale prévue le **12 mars**, veille du contrôle budgétaire. (RTBF)

L'opposition parlementaire est unanime dans ses critiques, bien que pour des raisons différentes. Le PS de Paul Magnette estime que « l'effort budgétaire sera supporté à 95 % par la classe moyenne ». (Le Spécialiste) Le PTB de Raoul Hedebouw dénonce (PTB) (PTB) un « vol de l'index » et souligne que la contribution des « épaules les plus larges » ne représente que 6,3 % de l'effort total. Ecolo (La Libre) qualifie le plafonnement de l'indexation de « saut d'index déguisé ». (Ecolo) (La Libre) L'Open VLD, depuis les bancs de l'opposition, regrette que « près de la moitié de l'effort se fait via des augmentations d'impôt ». Le Vlaams Belang dénonce un budget qui « frappe le Flamand moyen ».

L'impact concret sur les citoyens est significatif. La CSC Alimentation et Services estime un surcoût annuel de **3 873 euros par ménage** en cumulant toutes les mesures. (PTB) Le plafonnement de l'indexation au-dessus de 4 000 euros brut (UCM) touche environ 50 % des travailleurs. (La Libre +2) Le malus pension pourrait réduire la pension de **404 euros par mois** pour plus d'un travailleur sur trois. (PTB) (Pvda) Le budget de l'aide alimentaire fédérale est réduit de 27 à 15 millions d'euros. Le Réseau belge de lutte contre la pauvreté (L'Avenir) qualifie les mesures de « déconnectées de la réalité ».

L'Europe accepte la trajectoire, mais reste vigilante

La Belgique fait l'objet d'une **procédure pour déficit excessif** (PDE) ouverte par la Commission européenne en juillet 2024. (La Libre) Le Conseil a initialement recommandé une correction d'ici 2027, mais la Belgique a obtenu une **extension à 7 ans** (jusqu'en 2029) en échange de réformes structurelles. (Consilium) Le 21 mai 2025, la Commission a approuvé le plan budgétaire belge, jugeant les réformes « crédibles, nécessaires et réalistes ». Le Conseil a donné son feu vert définitif le 20 juin 2025. (La Libre)

La trajectoire de dépenses nettes imposée par l'UE fixe une croissance maximale de 3,6 % en 2025, (Belgium) puis 2,5 % en 2026-2027 et 2,1 % en 2028-2029. (La Libre) En février 2026, la Commission juge la Belgique « **globalement dans les clous** » : l'écart de 2025 (3,8 % vs 3,6 % autorisé) est couvert par la clause de sauvegarde pour les dépenses de défense, et la projection 2026 (1,9 %) est sous la limite. (DHnet) La Commission se concentre sur le respect de la trajectoire des dépenses nettes plutôt que sur l'atteinte immédiate des 3 % de déficit.

Toutefois, les prévisions d'automne 2025 de la Commission projetaient un déficit de **5,5 % du PIB en 2026** et **5,9 % en 2027** — le plus élevé de la zone euro. (La Libre) La montée des dépenses de défense (objectif OTAN de 2 % du PIB en 2029, contre 1,3 % en 2024) (Pvda) constitue un facteur aggravant (CADTM) que la clause européenne de défense ne couvrira que temporairement.

Un calendrier sous pression permanente

Le processus budgétaire Arizona a été marqué par des retards et des tensions internes. L'accord budgétaire du **24 novembre 2025**, (Crelan) arraché à l'aube après un marathon de négociations (La Libre) (La Libre) et au moins trois tentatives échouées de conclave, est intervenu avec six semaines de retard. (Bruxellesdevie) Le budget 2026 n'a pas pu entrer en vigueur au 1er janvier, engendrant un surcoût estimé à 1,3 milliard d'euros de dette. (Info Libertaire) La taxe sur les plus-values, bien que rétroactive au 1er janvier 2026, attend encore son vote parlementaire (Crelan) au premier trimestre 2026. (Crelan)

Le prochain rendez-vous critique est le **contrôle budgétaire de mars 2026**, où le gouvernement devra intégrer les projections dégradées du Bureau du Plan (5,7 % de déficit en 2029 au lieu de 4,9 %) et potentiellement trouver 5 milliards d'euros de mesures additionnelles. La Cour des comptes a déjà signalé des surestimations de recettes sur plusieurs postes : la taxe sur les plus-values (rendement incertain), les accises gaz/électricité (surestimées de 195 millions) et les réformes TVA partiellement torpillées par le Conseil d'État (manque à gagner de 600 millions). (RTBF)

Conclusion

Le budget Arizona représente un tournant dans la politique budgétaire belge par son ampleur — 9,2 milliards d'euros d'effort (Forum for the Future) annuel (L'Avenir) (Forum for the Future) — mais souffre d'un paradoxe fondamental : malgré cet effort historique, il ne couvre que **la moitié du chemin** vers les 3 % de déficit exigés par les règles européennes. (La Libre) (UCM Voice) Le Bureau du Plan projette un déficit de 6,3 % du PIB en 2031 sans mesures additionnelles. (Plan) L'architecture du plan repose dangereusement sur des « effets retour » que la BNB, le Bureau du Plan et la Cour des comptes jugent systématiquement surévalués. (La Libre) (Groen) La dégradation par Fitch et la trajectoire ascendante de la dette (122 % du PIB en 2031) signalent une fenêtre d'action qui se rétrécit. (Direction générale du Trésor) La question n'est plus de savoir si des mesures supplémentaires seront nécessaires, mais quand et à quelle échelle — dans un contexte de contestation sociale où 140 000 personnes descendent dans la rue et où les trois organisations syndicales maintiennent un front commun mobilisé.